

Perwez, le 21/04/08.

Développement Rural – Berloz

GT sur la fiche projet : AMENAGEMENT DE LA FUTURE MAISON RURALE A BERLOZ

Objectif : répondre à une série de questions et faire des propositions d'aménagement des locaux en fonction des occupations futures afin de compléter cette fiche appartenant au lot 1 du futur PCDR.

Copie envoyée à :

-MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
-l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
-l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
-les participants ;
-l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
-la FRW.

Présents :

Participants : *Arnold Huens, Jacques Bertho, Pierre Joris, Jean-Louis Gilles, Viviane Es, Michael Deprez, Michel Jadoul ; membres de la CLDR et Jean Joly ; habitant de Berloz intéressé par ce GT lors du retour à la population et Patricia Van Mechelen ; bibliothécaire à la bibliothèque de Corswarem (qui fait partie du réseau des bibliothèques publiques de Hesbave) ;*
Auteur de projet : *Jocelyne Fauchet, architecte communale*
Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde ;*
Pour l'ADL de Berloz : *Benoit Degrange.*

Excusés :

Véronique Hans et Françoise Lenart

Visite des locaux de l'ex agence Dexia avec les participants au GT.

Accueil

Tour de table de présentation des participants au GT.

Jocelyne Van Lierde, de la FRW, introduit la réunion en expliquant l'objectif de cette rencontre et le concept de maison rurale (suite à un accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française). Elle présente la fiche projet de l'auteur du PCDR ainsi que la mission confiée par le Collège communal à Mme J. Fauchet, architecte communale. C'est-à-dire l'élaboration d'esquisses budgétisées pour l'aménagement des locaux.

Eléments retenus

Dans la fiche projet, il est fait mention de développer au sein du bâtiment des services à la population existants déjà sur le territoire ou à créer.

- La bibliothèque est située actuellement sur le site de la salle communale à Corswarem qui lui-même va faire l'objet d'une étude pour son réaménagement. La bibliothèque

qui a une reconnaissance B à la Communauté française, est accessible 4 heures par semaine. Elle dispose d'une surface utilisable de 32m² alors qu'il faudrait au minimum 37m². Le déménagement vers la maison rurale pourrait permettre d'agrandir l'offre d'ouverture, de mieux mettre en valeur les collections, de créer un espace enfants voire d'organiser des animations autour du livre,...

Ces différentes évolutions pourraient déboucher sur une reconnaissance de type A qui assure entre autre une subvention plus importante. Il serait intéressant de rencontrer l'Inspectrice de la Communauté française, Mme L. Henry, pour lui présenter le projet.

- L'agence de développement local pourrait également installer ses bureaux et ce d'autant plus qu'une demande d'agrément pour une ADL transcommunale (Berloz/Geer/Faimés/Donceel) avec l'engagement d'un 2^{ème} agent a été rentrée par Benoît Degrange.
- Un espace public numérique (EPN) pourrait y voir le jour (fiche projet du lot 1) et des synergies entre ces différents se mettre en place (ex : formations).

La fiche projet aborde également l'aménagement de locaux pour des réunions, des rencontres. Il pourrait s'agir de salles pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes qui seraient mises à disposition des comités locaux mais aussi de tout habitant qui en ferait la demande. Des expositions temporaires pourraient agrémente l'espace.

Eléments à creuser

- L'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) doit être envisagée sur l'ensemble du bâtiment.
- L'espace jardin actuel pourrait être exploité et l'aménagement phasé.
- Réfléchir à l'utilisation du réduit qui se situe dans le prolongement de la façade.
- Ne pas se limiter à l'accueil des services déjà cités. Par exemple, une fiche projet envisage la création d'une centrale de mobilité ; l'accueil de jeunes entrepreneurs, ...
- Intégrer dans la réflexion les aspects d'économies d'énergie, de performances énergétiques.
- Les utilisations étant différentes, il s'agit de penser à la sécurisation de certaines zones (ordinateurs) et de laisser accessibles celles en location.
- Ne pas mélanger 2 fonctions à savoir la location de salles pour des réunions et pour des fêtes privées. La possibilité existe sur la commune, à Corswarem, de louer une salle équipée pour ce genre de manifestations. De plus dans les autres villages de la commune, des fiches projets prévoient d'aménager ou de réaménager des maisons de village avec une spécificité, une destination particulière... et ainsi inviter les habitants à bouger d'un village à un autre.
- Il s'agira le moment venu de mettre en place un comité de gestion des salles qui aura notamment pour tâche de réfléchir à un ROI, des tarifs de location,...

Coût

A prendre notamment en compte :

- L'acquisition du bâtiment ;
- Les honoraires de l'auteur de projet désigné après accord de convention;
- Les travaux d'aménagement des locaux, l'accès aux PMR, l'aménagement pour le fonctionnement,...

!!! Changement de date : prochaine réunion le jeudi 22/05/08 à 20h00 (vous recevrez une invitation).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde
